

## Compte-rendu du Conseil d'école du 5 novembre 2018

### Présents

Enseignants : Mmes Broyer, Clavel, Desmaret, Joonnekindt, Policard, Rousset, Sandel, Vialade et M. Redon.

*Excusées* : Mmes Lacarelle, Trevisanuto.

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme Parrini, excusée.

DDEN : Mme Bernard.

Élus : Mme Lainez, M. Rabuel, Maire excusé, Mme Dumoulin, Responsable du Périscolaire.

Parents d'élèves délégués : Mmes Butty, Escalante, Ginisty, Roguet, Rey et M. Blanchy.

*Excusées* : Mmes Andréis, Zeitoun.

Présentation des nouveaux collègues ainsi que des nouveaux parents d'élèves.

### Vote du PV du dernier Conseil d'École de l'année scolaire 2017/2018.

Le PV du Conseil d'école de l'année 2017/2018 (qui a eu lieu le 11 juin 2018) est accepté à l'unanimité.

### Règlement intérieur et Charte Informatique :

Le règlement intérieur de l'école est à compléter en conformité avec le règlement départemental, il doit donc être lu et adopté à l'unanimité. Il est remis aux familles dont les enfants **font leur rentrée au CP et aux nouveaux arrivants**, la charte départementale d'utilisation des outils informatiques de l'école sera remise aux familles dont les enfants sont au CM2, pour que les élèves et leur famille y apposent leur signature.

Le règlement est affiché sur le tableau devant l'école et il est consultable sur le site de l'école.

Il est accepté à l'unanimité.

### Rentrée :

Les enseignants ont constaté des difficultés cette année pour obtenir tous les documents nécessaires (renseignements, assurance, coopérative) pourtant indispensables au bon fonctionnement de l'école et à la sécurité des élèves...

Retour à la semaine de 4 jours avec le mercredi vaqué.

À cette occasion, le Projet Éducatif Territorial (PEDT) « plan mercredi » est présenté par la municipalité. Il permet d'assurer la cohérence éducative de tous les acteurs autour de l'école, afin de mettre en place une organisation prenant en compte le temps de l'enfant sur l'ensemble de la semaine (scolaire et périscolaire). Il a été établi en concertation avec les écoles et les différents partenaires. Il sera diffusé dès sa validation par la DDSCS en novembre.

### Effectifs :

195 élèves. Moyenne de 24,38 élèves par classe. **8 classes**

32 CP, 42 CE1, 35 CE2, 40 CM1, 46 CM2 répartis comme suit :

22 CP (Mme Policard)	22 CP/CE1 (Mme Broyer)
24 CE1 (Mmes Joonnekindt et Clavel)	24 CE1/CE2 (Mme Trévisanuto)
24 CE2/CM1 (Mme Vialade)	27 CM1 (Mmes Sandel et Desmaret)
25 CM1/CM2 (Mme Rousset)	27 CM2 (M. Redon et Mme Lacarelle)

### APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les horaires des APC sont variables selon les classes et les jours ont été validés par Mme Parrini.

Cette année, elles portent uniquement sur le thème de la lecture (compréhension, attention, ... et plaisir de lire).

### Évaluation nationales CP-CE1 :

Elles ont été faites par tous les élèves de ces classes et les résultats transmis aux parents.

### Budget :

En phase de clôture pour l'année 2018. La mairie a donné 142€ par élève soit 30 530 € pour l'école.

La répartition des crédits se fait selon : fournitures scolaires, abonnements, intervenants EPS, entretien du photocopieur, investissement, transport, pharmacie.

### Présentation des 2 PPMS :

Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) ont été entièrement réécrits et remis à jour avec de nouveaux documents. Ils comportent deux volets :

- Risques naturels et technologiques
- Attentat /Intrusion.

Un exercice de confinement « attentat-intrusion » a été effectué le vendredi 19 octobre au matin. Les familles et les enfants avaient été prévenus auparavant.

Ces documents sont également pris en compte et annexés au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune.

Un exercice d'évacuation incendie a aussi eu lieu le lundi 01 octobre.

## **Projet d'école 2018-2020**

Le projet d'école a été validé en juin 2018.

Il comporte 4 axes de travail :

- Amélioration des résultats au regard du socle commun : Travail sur la compréhension orale et écrite, amélioration de la rédaction de textes.
- Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé)
- Réponse aux besoins d'une école inclusive – Élèves à besoins particuliers : identifier les difficultés, mettre en œuvre des aides...
- Vie scolaire (Relations avec les familles, communication, partenariats, ...)

Toutes les interventions ou activités mises en place à l'école se réfèrent à ce projet et font l'objet d'une action particulière.

## **Projet des classes :**

**Spectacles :** Toutes les classes se rendront, comme chaque année, à un spectacle " CAPI " à la Salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau ou au théâtre du Vellein à Villefontaine

- CP Hullu en mai 2019
- CP-CE1 MMO (Ma Mère l'Oye) en mars 2019
- CE1 et CE1-CE2 Rick le cube et les mystères du temps en novembre 2018
- CE2-CM1 et CM1-CM2 Hullu en mai 2019
- CM1 et CM2 Les envers du décor en novembre 2018

**École et cinéma :** Toutes les classes cette année assisteront à 3 films dans le cadre de cette opération. Il s'agit d'éveiller les élèves à d'autres types de films (classiques en noir et blanc, animation...). (Le mécano de la Général, Le chien jaune de Mongolie, Le chant de la mer, les contes de la mère Poule).

### **Projets**

- CP et CE1-CE2 : Histoires en « chantées » en liaison avec le conservatoire Hector Berlioz de Bourgoin (9 séances). Un conte mis en musique et en bruitage, avec réalisation d'un CD final.
- CE1 : Projet avec un auteur illustrateur (médiathèque Capi).
- CE2-CM1 et CM1-CM2 : Réalisation d'un film d'animation dans le cadre du petit cinéma de classe. Il sera présenté aux autres classes participantes.
- CM1 et CM2 : Les envers du décor avec le Théâtre du Vellein. Il s'agit d'une visite théâtralisée, puis de 6 interventions pour mettre au point un spectacle final, restitué au Théâtre du Vellein.
- CM2 : Projet avec un auteur (médiathèque Capi).

Ces projets seront présentés lors de la réunion avec le Sou des Ecoles.

**Bibliothèque :** 6 classes se rendent à la BCD de l'école, 7 vont à la médiathèque 1 fois par mois.

La médiathèque de Ruy nous propose, comme chaque année, de participer au Prix des jeunes lecteurs du Nord Isère organisé sur toute la CAPI. Quatre livres sont à lire par niveau et fin mai, les enfants éliront leur livre préféré.

## **Lire et Faire Lire :**

Les interventions ont commencé cette semaine pour les élèves du Cycle II.

## **Sport :**

- Toutes les classes travaillent comme chaque année avec les moniteurs de sport de la Fraternelle. Cette année seront proposés : course longue, gymnastique, acro-sport, sports co, badminton, hockey, athlétisme.
- Le courseton a eu lieu au stade de Ruy, le jeudi 11 octobre après-midi. Comme l'an dernier, l'école s'est associée à ELA, association en faveur des enfants souffrants de leucodystrophies. La collecte pour l'association est en cours jusqu'au 9 novembre.
- Le cross cantonal aura lieu à Bourgoin le vendredi 30 novembre (CM).
- Cette année 3 classes (CP-CP/CE1-CE1) se rendront à la piscine de L'Isle d'Abeau. Les séances auront lieu les mardis et vendredi matins du 18 mars au 7 juin 2019.

**Téléthon :** le 7 décembre 2018 : L'école a bien l'intention de participer au Téléthon comme les années précédentes en réalisant des lumignons comme à l'accoutumée.

**Sou des écoles :** rappel : le sou des écoles organise son loto le samedi 24 novembre, venez nombreux.

## **Travaux**

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour les 2 nouveaux VPI, l'installation d'un visiophone et les nombreux travaux d'entretien.

## **Questions des parents :**

- Organisation des parents d'élèves : les parents d'élèves se réuniront 1 fois par mois. Ils travaillent sur un document d'information précisant leur rôle et leurs coordonnées. Ils disposent d'une adresse mail : [parentseleveselementaireruy@gmail.com](mailto:parentseleveselementaireruy@gmail.com), d'une boîte aux lettres et d'un panneau d'affichage. Ils travaillent sur l'élaboration d'un questionnaire qui sera partagé avec les membres du conseil d'école.

- Toilettes de l'école : Le respect de la propreté des toilettes est un problème permanent. Les enseignants et le personnel municipal essaient de mettre en place des actions pour diminuer les difficultés (information, limitation du nombre, accès règlementé)...
- Cour de récréation : Lors du dernier conseil de classe en juin 2018, il a été envisagé de mettre à disposition de l'école le terrain à côté du parc de jeux. La municipalité est d'accord pour attribuer une partie de cet espace (qui devra être clôturé) aux écoles élémentaire et maternelle.
- Trajet école/hall des sports : il a été évoqué lors du conseil de classe de juin 2018, la sécurisation du trajet entre l'école et le hall des sports. L'idée de passer par derrière l'école maternelle avait été évoquée afin de ne plus passer par la route. Après étude, cela ne sera pas possible en raison du nombre trop élevé de riverains concernés. La municipalité a donc décidé de sécuriser le trajet actuel le long de la route (trottoir).

Les parents d'élèves et les enseignants se réjouissent de ces décisions répondant à des demandes répétées.

- Communication avec l'école : comme il est difficile de téléphoner à l'école lorsqu'il y a une urgence (parents absents pour récupérer un enfant à 16h30 par exemple), il faut bien que les enfants restent vers le portail afin de pouvoir être repérés et ne pas se retrouver seuls.
- Les enseignants réfléchissent actuellement à la mise en place de mesures pour améliorer le comportement et les relations entre les élèves, mais aussi entre élèves et adultes.
- Parking de l'école : les parents d'élèves reviennent sur la question du stationnement devant l'école qui est toujours difficile. Il souligne que la circulation autour du parking est améliorée mais le stationnement reste une problématique. Le civisme de chacun est indispensable.

Les prochains Conseils d'école auront lieu les mardis 5 mars 2019 et 11 juin 2019.